



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 1^{er} octobre 2025 à 19h00, tenue au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents:

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michael Simard	Conseiller Siège 1
Monsieur Michel Houde	Conseiller Siège 2
Monsieur Gérard Lacaille	Conseiller Siège 4
Monsieur Paul Dénommé	Conseiller Siège 5
Madame Marielle Cousineau Fortin	Conseillère Siège 6

Est absent :

Monsieur le conseiller Marc Lacroix a motivé son absence.

Est aussi présente : Madame Julie Thérien, directrice générale, greffière-trésorière

Minute de silence :

« Monsieur le maire demande une minute de silence pour les décès de monsieur Germain Fortin et monsieur Ubald Tremblay, au nom du conseil municipal, il offre les condoléances à la famille. »

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 2023-101.

ORDRE DU JOUR

000 Ouverture de la séance

- 0.1 Adoption de l'ordre du jour**
- 0.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2025**

100 Administration générale

- 100.1 Adoption de la Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle**
- 100.2 Autorisation de dépense – Centraide Outaouais**
- 100.3 Autorisation de dépense – Paroisse Sainte Marie de l'Incarnation**
- 100.4 Demande d'appui MRCVG – Résolution 2025-R-AG323 Report d'octroi d'aide financière dans le cadre du programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM);**
- 100.5 Demande d'appui MRCVG – Résolution 2025-R-AG329 Opposition au Projet de Loi 106 nuisant au recrutement et à la rétention des médecins de famille pratiquant dans la région de l'Outaouais**

- 100.6** Demande d'appui MRCVG - Demande au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs – Augmentation des effectifs d'agents de protection de la faune et maintien du bureau de la protection de la faune à Maniwaki
- 100.7** Félicitations – Madame Sophie Thonnard Karn
- 100.8** Demande d'appui MRCVG – Résolution 2025-R-AG335 Projet de biomasse de la communauté de Lac-Barrière

200 Ressources financières

- 200.1** Liste des déboursés et des comptes à payer du mois de septembre 2025
- 200.2** Dépôt des rapports financiers (balance de vérification)

300 Ressources humaines

- 300.1** Fin de période de probation - Employés 70-0036 et 13-0013

400 Ressources matérielles et immobilières

500 Sécurité publique

600 Réseau routier, transport

700 Gestion du territoire

- 700.1** Demande d'utilisation du territoire public
- 700.2** Remerciement à la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau (Note au procès-verbal)
- 700.3** Autorisation de dépense PERO pour Mont-Morissette

800 Service à la collectivité

- 800.1** Programme de soutien aux politiques familiales municipales

900 Varia

1000 Correspondance et rapport de comité

1100 Période de questions

1200 Fermeture de la séance

2025-10-195

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Michael Simard et résolu :

Que la séance ordinaire du Conseil de ce 1^{er} octobre 2025 soit ouverte à 19h00 en présence de 8 contribuables.



Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2025-10-196

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Lacaille et résolu :

Que l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025 avec les ajouts et retraits soit adopté tel que déposé par monsieur le maire.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2025-10-197

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2025

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Houde résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2025 soit adopté tel que déposé par monsieur le maire.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2025-10-198

ADOPTION DE LA DIRECTIVE RELATIVE À L'UTILISATION D'UNE AUTRE LANGUE QUE LA LANGUE OFFICIELLE

Considérant que la Charte de la langue française établit le français comme la langue officielle du Québec;

Considérant que le ministère de la Langue française exige que toute municipalité adopte des pratiques conformes aux dispositions relatives à l'utilisation du français comme langue des communications officielles;

Considérant que certaines situations particulières, prévues par la loi et la directive émise par le ministère de la Langue française, permettent l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle;

Considérant que la Municipalité de Blue Sea juge opportun d'adopter une directive interne encadrant ces exceptions afin d'assurer la conformité à la législation et la cohérence dans ses pratiques administratives;



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Paul Dénommé et résolu :

1. D'adopter la Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle, jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante;
2. Que ladite directive encadre les cas exceptionnels où l'usage d'une autre langue que le français est permis, conformément aux dispositions de la Charte de la langue française et aux directives ministérielles;
3. Que la direction générale assure la diffusion de cette directive à l'ensemble du personnel municipal et veille à son application rigoureuse.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-10-199

AUTORISATION DE DÉPENSE – CENTRAIDE OUTAOUAIS

Considérant que le déjeuner de la préfète s'est tenu le 11 septembre dernier;

Considérant que tous les dons amassés lors de ce déjeuner demeurent dans la région de la Vallée-de-la-Gatineau;

Considérant que cette cause tient à cœur aux élus de la municipalité de Blue Sea;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Marielle Cousineau-Fortin et résolu :

D'autoriser un don d'un montant de 250,00 \$ pour le déjeuner de la préfète de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-10-200

AUTORISATION DE DÉPENSE – PAROISSE SAINTE-MARIE DE L'INCARNATION

Considérant que la paroisse fait une levée de fond pour l'église de Blue Sea;

Considérant que cette levée de fond consiste à vendre des tulipes et les planter sur le territoire de la municipalité de Blue Sea;

Considérant que cette cause tient à cœur aux élus de la municipalité de Blue Sea;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Michael Simard et résolu :

D'autoriser un don d'un montant de 500,00 \$ pour l'achat de 500 bulbes de tulipes à la Paroisse Sainte Marie de l'Incarnation.



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-10-201

APPUI À LA MRCVG – RÉSOLUTION 2025-R-AG323 DÉNONCIATION – REPORT D'OCTROI D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AMÉLIORATION ET DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES (PRACIM)

Considérant la réception de la résolution 2025-R-AG323 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau concernant le report d'octroi d'aide financière dans le cadre du programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM);

Considérant que les élus de la municipalité de Blue Sea sont en accord avec cette résolution;

En conséquence, il est proposé par madame Marielle Cousineau-Fortin et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Blue Sea appui la résolution de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Il est de plus résolu qu'une copie de la présente résolution leur soit acheminée.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-10-202

APPUI À LA MRCVG – RÉSOLUTION 2025-R-AG329 OPPOSITION AU PROJET DE LOI 106 NUISANT AU RECRUTEMENT ET À LA RÉTENTION DES MÉDECINS DE FAMILLE PRATIQUANT DANS LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS

Considérant la réception de la résolution 2025-R-AG329 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau concernant l'opposition au Projet de Loi 106 nuisant au recrutement et à la rétention des médecins de famille pratiquant dans la région de l'Outaouais;

Considérant que les élus de la municipalité de Blue Sea sont en accord avec cette résolution;

En conséquence, il est proposé par monsieur le maire Laurent Fortin et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Blue Sea appui la résolution de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Il est de plus résolu qu'une copie de la présente résolution leur soit acheminée.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.



À la suite de cette demande, monsieur le conseiller Michel Houde a demandé le vote.

Résultat du vote :

- Pour : Les conseillers Gérard Lacaille, Michael Simard, Marielle Cousineau Fotin, Paul Dénommé et monsieur le maire Laurent Fortin.
- Contre : Le conseiller Michel Houde
- Abstention(s) : aucun

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS

2025-10-203

APPUY À LA MRCVG – RÉSOLUTION 2025-R-AG345 DEMANDE AU MINISTÈRE DE L’ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS – AUGMENTATION DES EFFECTIFS D’AGENTS DE PROTECTION DE LA FAUNE ET MAINTIEN DU BUREAU DE LA PROTECTION DE LA FAUNE À MANIWAKI

Considérant la réception de la résolution 2025-R-AG345 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau concernant une demande au ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs – Augmentation des effectifs d’agents de protection de la faune et maintien du bureau de la protection de la faune à Maniwaki;

Considérant que les élus de la municipalité de Blue Sea sont en accord avec cette résolution;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Paul Dénommé et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Blue Sea appuie la résolution de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Il est de plus résolu qu’une copie de la présente résolution leur soit acheminée.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d’assemblée, demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-10-204

FÉLÉCITATIONS MADAME SOPHIE THONNARD KARN

Considérant que des citoyens de la Municipalité de Blue Sea, ont tenu à souligner par écrit le travail remarquable de l’inspectrice municipale, madame Sophie Thonnard Karn;

Considérant que madame Thonnard Karn se distingue par son professionnalisme, sa diligence, son sens du devoir envers les citoyens ainsi que par sa grande maîtrise des lois et règlements liés à ses fonctions;

Considérant que son implication, sa rigueur et sa disponibilité font d’elle un atout précieux pour la Municipalité, la direction générale et l’ensemble des citoyens de Blue Sea;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Houde et unanimement résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Blue Sea adresse ses plus sincères félicitations à madame Sophie Thonnard Karn pour son excellent travail et la remercie pour son dévouement.

Que madame Thonnard Karn aille une prime de 2 500,00 \$ annuellement pour les fonctions effectuées en l'absence de la directrice générale.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE UNANIMENT PAR LES ÉLUS PRÉSENTS

2025-10-205

APPUI À LA MRCVG – RÉSOLUTION 2025-R-AG335 APPUI – PROJET DE BIOMASSE DE LA COMMUNAUTÉ DE LAC-BARRIÈRE

Considérant la réception de la résolution 2025-R-AG335 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau concernant un appui pour le projet de biomasse de la communauté de Lac-Barrière;

Considérant que les élus de la municipalité de Blue Sea sont en accord avec cette résolution;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Marielle Cousineau Fortin et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Blue Sea appui la résolution de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Il est de plus résolu qu'une copie de la présente résolution leur soit acheminée.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

200 RESSOURCES FINANCIÈRES

2025-10-206

ADOPTION DES SALAIRES, LISTE SÉLECTIVE DES CHÈQUES ET LES PRÉLÈVEMENTS PAYÉS EN SEPTEMBRE 2025

Il est proposé par monsieur le conseiller Paul Dénommé et résolu :

Que les déboursés de septembre 2025 soient adoptés, à savoir :

Comptes payés et prélèvement (incluant remises)	163 942,19 \$
Remises mensuelles	Remises provinciales : 17 260,83 \$ Remises fédérales : 10 392,12 \$ CARA : 340,29 \$



Liste des salaires nets et des remboursements de dépenses	35 423,97 \$
Chèque annulé	Aucun

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

Dépôt par la directrice générale, greffière-trésorière des activités de fonctionnement et d'investissement à des fins fiscales au 30 septembre 2025.

300 RESSOURCES HUMAINES

2025-10-207

FIN DE LA PÉRIODE DE PROBATION – EMPLOYÉS 70-0036 ET 13-0013

Considérant que deux employés ont terminé leur période de probation;

Considérant la recommandation au Conseil de la directrice générale et monsieur le maire pour accepter la permanence pour ces employés.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Paul Dénommé et résolu :

Que le Conseil accepte la fin de la probation et confirme l'emploi permanent des employés suivants :

70-0036 en date du 16 septembre 2025

13-0013 en date du 1^{er} octobre 2025

Que les conditions de travail soient celles édictées dans les documents de la Municipalité de Blue Sea à cet effet.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-10-208

AUTORISATION DE SIGNATURE – DEMANDE D'UTILISATION DU TERRITOIRE PUBLIC

Considérant que la municipalité désire faire un projet sur une propriété qui fait partie d'un territoire public;

Considérant que la municipalité doit procéder à une demande pour utiliser le territoire public;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Lacaille et résolu :



D'autoriser la direction générale ainsi que le maire à signer tous les documents nécessaires à cette demande d'utilisation.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

Monsieur le maire tient à remercier et féliciter madame Jodane Courchesne et son équipe pour avoir si bien chapeauté le dossier pour le regroupement des collectes de matières résiduelles pour les municipalités de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, Aumond et Blue Sea.

2025-10-209

AUTORISATION DE DÉPENSE – PÔLE D'EXCELLENCE EN RÉCRÉOTOURISME OUTAOUAIS (PERO)

Considérant que le sentier au Mont-Morissette nécessite de l'entretien pour une partie du sentier avec passerelle;

Considérant que nous avons reçu une offre de services du PERO pour effectuer ces travaux;

En conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Houde et résolu :

D'autoriser une dépense au montant de 515,00 \$ plus les taxes applicables au PERO pour effectuer les travaux.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

800 SERVICE À LA COLLECTIVITÉ

2025-10-210

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES

Considérant que le ministre de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales (Programme), qui vise à soutenir les municipalités, les MRC et les conseils de bande des communautés autochtones dans l'élaboration d'une politique familiale municipale (FM) ou la mise en œuvre de mesures ou projets prévus au plan d'action issu d'une PFM en vue d'assurer aux familles l'accès à des ressources ou à des services nécessaires à leur épanouissement;

Considérant que la Municipalité de Blue Sea doit effectuer la reddition de comptes 2024-2025 requise dans le cadre du Programme.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Michael Simard et résolu :



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

D'autoriser madame la directrice générale Julie Thérien à signer pour et au nom de la Municipalité de Blue Sea le formulaire de reddition de comptes requis dans le cadre du Programme.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Selon l'article 960.1 du Code municipal du Québec, je, soussignée madame Julie Thérien, directrice générale, greffière-trésorière de la Municipalité de Blue Sea, certifie que la Municipalité dispose de crédits suffisants au budget 2025 pour les dépenses autorisées lors de la présente assemblée

Julie Thérien
Directrice générale, greffière-trésorière

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

Il n'y a aucun point pour les départements suivants :

- 400 Ressources matérielles et immobilières
- 500 Sécurité publique
- 600 Réseau routier, transport
- 900 Varia

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

La période de questions se tient de 19h15 à 19h21.

2025-10-211

FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Houde et résolu que la séance soit levée à 19 h 22.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Le maire

La directrice générale,
greffière-trésorière

Laurent Fortin

Julie Thérien

Approbation du procès-verbal:

Je, Laurent Fortin, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la directrice générale, greffière et trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 142 du Code municipal du Québec.

Laurent Fortin

Maire